

## Extrait d'un diplôme militaire

"L'empereur César Aelius Hadrianus Antoninus

Aux cavaliers et fantassins qui ont fait leur service militaire dans les cinq ailes... et les six cohortes..., et dont les noms sont écrits ci-dessous, A donné la citoyenneté romaine à ceux d'entre eux qui ne l'auraient pas, et le droit au mariage légal avec les femmes qu'ils auraient déjà lors de l'octroi de la citoyenneté, ou bien avec celles qu'ils épouseraient après, dans la limite d'une pour chacun. En outre, il a garanti que les enfants que les centurions et décurions auraient dans les camps de la province seront citoyens romains..."

*Un diplôme militaire était une tablette de bronze gravée que l'on remettait aux vétérans qui avaient fait leurs 20 ou 25 ans de service militaire. celui-ci est daté du milieu du IIe siècle et a été trouvé dans le temple B de Volubilis.*

*Cet extrait garantit aux soldats concernés qu'ils ont la citoyenneté romaine, et que leurs enfants nés d'unions illégales seront eux aussi citoyens.*